
**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 20 février 2004
(convocation du 9 février 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Février Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BOCCHIO Claude, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, Mme CHARBIT-BONNATERRE Myriam, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUTIL Silvére, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Didier à M. DUCHENE Michel	Mme DUMONT Dominique à M. MOULINIER Maxime
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. HOUDEBERT Henri à M. HERITIE Michel	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques
M. ROUSSET Alain à Mme CARTRON Françoise	M. JOUVE Serge à M. JAULT Daniel
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel	M. LOTHAIRE Pierre à M. QUANCARD Joël
M. BENOIT Jean-Jacques à M. ANZIANI Alain	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. BREILLAT Jacques à M. CAZABONNE Alain	M. MERCHERZ Jean à Mme WALRYCK Anne
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. BRANA Pierre	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles
M. DAVID Jean-Louis à M. VALADE Jacques	M. QUERON Robert à M. CANIVENC René
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU Dominique	Mme VIGNE Elisabeth à Mme TOUTON Elisabeth
M. DOUGADOS Daniel à Mme DE FRANCOIS Béatrice	

Mme BRUNET Françoise à Mme DARCHE Michelle (à partir de 10 h 00)
Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude à M. CANOVAS Bruno (jusqu'à 10 h 30)
Mme CASTANET Anne à M. BOCCHIO Claude (jusqu'à 10 h 00)
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISON Serge (jusqu'à 10 h 15)
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques (jusqu'à 10 h 00)

LA SEANCE EST OUVERTE

Technopole de l'agglomération bordelaise : associations de développement économique Bordeaux-Technowest et Bordeaux-Unitec - Programme d'actions pluriannuel 2004-2006 - Subvention de la Communauté Urbaine - Approbation - Conventions - Décision - Autorisation.

Monsieur MERCIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'adoption en date du 17 janvier 2003 de la nouvelle politique économique de la Communauté Urbaine a conduit notre établissement public à voter, lors du Conseil du 19 Septembre 2003, les modalités de renforcement de ses relations partenariales avec les structures de développement économique oeuvrant sur le territoire de l'agglomération.

A ce titre une convention cadre pour la période 2003-2006, identique avec chaque association, définissant des règles de fonctionnement générales et des objectifs en terme de démarche qualité, de professionnalisation, ainsi que de développement de savoir-faire a pu être signée.

Au cours de l'année 2003, des rencontres entre la Communauté Urbaine et ces associations ont permis de préparer le plan d'actions pluriannuel 2004-2006 dont l'objectif est de s'inscrire dans la perspective de la mise en place d'un outil global cohérent de développement économique du territoire afin de permettre une meilleure lisibilité de l'action de notre établissement public.

Aujourd'hui il convient de fixer pour la période 2004-2006, à partir du programme d'actions présenté par chaque association, les modalités et conditions du partenariat annoncées précédemment.

La présente délibération concerne les associations Bordeaux-Technowest et Bordeaux Unitec, associations complémentaires en terme de compétences, expériences et moyens, et qui mènent sur l'agglomération des actions dédiées principalement aux domaines suivants :

- animation, maintien et renforcement du tissu industriel du pôle aéronautique, spatial et défense pour Bordeaux-Technowest,
- ingénierie de projets issue du transfert de technologies pour Bordeaux-Unitec.

I – BORDEAUX TECHNOWEST

Association intercommunale de développement économique, créée en 1989, l'association Bordeaux-Technowest a pour objectif la valorisation des compétences aéronautiques et spatiales. Son programme d'actions s'inscrit principalement selon deux axes :

- le renforcement du rôle et de la mission d'une véritable technopole positionnée sur les métiers de l'aéronautique,
- une démarche territoriale dans le cadre du développement économique.

A - Programme d'actions 2004 – 2006 :

1 – Actions à caractère technopolitain :

- *Création d'une pépinière d'entreprises et d'un site d'incubation dédié aux métiers de l'aéronautique :*

Ce projet majeur constituera la clé de voûte du développement de Bordeaux-Technowest pour les années à venir. Afin d'identifier l'association comme pôle technologique orienté vers l'aéronautique, cette réalisation permettra la participation active des groupes de l'aéronautique et autres partenaires scientifiques et techniques. Elle permettra également la création d'entreprises de haute technologie qui trouveront leur place dans le Technoparc.

- *Actions auprès des sous-traitants et autres PME/PMI du tissu économique :*

Ces actions se traduiront par la diffusion d'information, l'organisation de manifestations ou réunions, l'assistance, l'aide et le conseil pour les investissements, l'élaboration d'outils collectifs destinés à renforcer la compétitivité des entreprises.

- *le transfert de technologies :*

L'association Bordeaux-Technowest entend engager une action forte auprès des donneurs d'ordres de l'aéronautique afin de favoriser le transfert technologique, l'externalisation de certaines productions et l'essaimage. Une politique de détection de projet sera mise en place afin de favoriser la création d'entreprises de haute technologie accompagnée par les grands groupes.

2 – Actions de développement économique :

En corrélation avec la politique de développement économique de la Communauté Urbaine, l'association Bordeaux-Technowest s'engage, sur son territoire, à développer les missions suivantes :

- accueil, accompagnement, et suivi des porteurs de projet pour la création et la reprise d'entreprises,

- aide et assistance aux PME/PMI pour les investissements matériels et immatériels,
- collaboration pour la mise en place d'une politique économique dans le site d'intérêt métropolitain,
- recensement, analyse et diffusion des informations économiques du territoire de Bordeaux Technowest pouvant susciter l'intérêt de la Communauté Urbaine,
- rapprochement avec Bordeaux-Atlantique,
- partenariat avec Bordeaux-Unitec.

De plus, l'association Bordeaux-Technowest poursuit son action en faveur des " programmes collectifs " :

- OMPAPE : aide aux PME/PMI du secteur,
- CVTI : transfert technologique,
- RETRACE : plate-forme de formation à la carte intégrée dans l'entreprise,
- REVITA : Etude et préconisation pour les friches industrielles.

B - Budgets prévisionnels 2004 – 2005 – 2006 :

- Budgets prévisionnels par actions (dépenses) :

Dépenses prévisionnelles T.T.C	2004	2005	2006
Animation, ingénierie	51 000	60 000	65 000
Création d'entreprises	85 000	90 000	95 000
Diffusion technologique	56 000	65 000	65 000
C.V.T.I	40 000	40 000	20 000
RETRACE	41 704		
Parc à thème – Technoparc	15 000	15 000	17 000
REVITA	53 000	31 450	
Actions diverses	36 500		
Autres programmes collectifs		80 000	90 000
OMPAPE	18 405		
Accueil Création	27 000	30 000	35 000
Assistance Communes	35 000	40 000	50 000
Pépinière Incubateur	60 000	80 000	95 000
Structure, investissements	60 000	60 000	65 000
TOTAL	578 609	591 450	597 000

- Budget prévisionnel par nature 2004 (dépenses) :

Prévision de ventilation des charges par nature 2004	Actions Technopole	Actions collectives	Développement Economique + divers	TOTAL
Frais de salaires	98 854	66 079	123 512	288 445
Promotion communication	9 336	4 335	4 995	18 667
Locations	18 500	16 000	18 400	52 900
Déplacements missions	8 000	12 000	12 000	32 000
Honoraires consultants	4 500	12 000	0	16 500
Autres charges fonctionnement	52 810	79 194	38 093	170 097
Total	192 000	189 609	197 000	578 609

- Recettes prévisionnelles :

Ressources prévisionnelles T.T.C	2004	2005	2006
Communes	137 000	137 000	137 000
Communauté Urbaine	100 000	120 000	140 000
Conseil Général	65 000	80 000	50 000
Conseil Régional	115 000	88 000	80 000
Fonds Européens	78 217	86 450	75 000
Etat CVTI	20 000	20 000	10 000
Autres programmes collectifs	24 987	40 000	45 000
Chambre des métiers – OMPAPE	18 405		
Autres – participation entreprises	20 000	20 000	60 000
TOTAL	578 609	591 450	597 000

II – BORDEAUX-UNITEC

Fondée en 1989 à l'initiative des communes de Pessac, Talence et Gradignan, l'Association Bordeaux-Unitéc rassemble les quatre universités de Bordeaux, le CN.R.S, le C.H.U, les Ecoles d'Ingénieurs et les Laboratoires de recherche de l'agglomération. Participent également à l'Association tous les opérateurs du transfert de technologies, les sociétés à capital risque et l'ANVAR.

L'objet fondamental de Bordeaux-Unitéc est de favoriser l'émergence, la création et le développement d'activités industrielles et tertiaires innovantes en étroite symbiose avec la communauté scientifique et universitaire en réunissant les compétences et les moyens locaux et régionaux nécessaires à leur concrétisation et en provoquant la création de nouveaux outils et infrastructures.

A – Programme d'actions 2004 - 2006 :

- Programme d'actions 2004 :

- *Action 1 - Infrastructures de transfert de technologie et d'accueil d'entreprises innovantes :*
L'année 2004 devrait voir la clôture du parc scientifique Unitec 1, la réalisation de travaux concernant la deuxième tranche de l'hôtel d'entreprises et le lancement d'études de faisabilité concernant la réalisation d'hôtels d'entreprises sur les communes de Gradignan et Pessac qui devraient être opérationnels dès 2005-2006 .

- *Action 2 – Appui à la création et au développement d'entreprises innovantes :*
Par convention avec l'association Incubateur Régional d'Aquitaine, l'équipe d'Unitec traite des projets issus des laboratoires et universités de Gironde et intervient sur les thématiques, matériaux, biotechnologies, informatique, santé, électronique, NTIC, etc... Elle travaille à l'élaboration des business-plan de 21 projets auxquels devraient s'ajouter entre 10 et 15 projets nouveaux au cours de l'année.

L'association s'inscrit aussi dans une action de soutien au développement des jeunes entreprises en assurant un suivi régulier de leur évolution, accompagnement rendu d'autant plus important dans un contexte de baisse de la conjoncture économique. Bordeaux-Unitec intensifiera également son programme de contacts avec les PMI technologiques de l'agglomération afin d'y détecter d'éventuels besoins d'accompagnement et de financement en R&D de produits nouveaux.

- *Action 3 – Animation industrielle, scientifique, promotion :*
Bordeaux-Unitec intensifiera son programme d'information et de sensibilisation dans le cadre du Club des Jeunes Entreprises Innovantes, ou au cours d'ateliers techniques organisés mensuellement, et mènera des actions communes avec Bordeaux-Technowest .

L'association participe, en terme de formation, au Réseau Aquitain des Pépinières d'Entreprises qui organise des stages de formation continue pour les créateurs d'entreprises.

En ce qui concerne la détection de projets, Bordeaux-Unitec dispose de différents supports et moyens (site WEB, participation à des conférences en milieu universitaire, participation à différentes manifestations : Forum de la création d'entreprises de Bordeaux, Salon des Entrepreneurs, Carrefour des Biotechnologies ...).

- Programme d'actions 2005 – 2006 :

La préparation de la construction d'hôtels d'entreprises sur les communes de Gradignan et Pessac sera conclue et les programmes immobiliers établis. Le site Unitec 4 fera l'objet d'une étude sur un hôtel d'entreprises dédié aux Biotechnologies, le projet de parc scientifique Unitec 5 dont l'ouverture pourrait intervenir en 2006 fera l'objet, en 2005, d'actions de promotion et de commercialisation.

Bordeaux Unitec poursuivra ses activités de soutien à la création et au développement d'entreprises et de PMI en élargissant son action au territoire de l'agglomération pour des entreprises existantes ou à créer qui pourraient bénéficier des compétences de l'équipe.

De nouvelles actions seront préparées en terme d'animation industrielle et scientifique reposant sur le constat que d'intéressantes innovations présentes dans les laboratoires de recherche ne peuvent faire l'objet d'un transfert. L'association se proposerait d'affecter des étudiants de 3^{ème} cycle d'écoles d'ingénieurs à des études économiques de pré-validation.

Dès 2006, Bordeaux-Unitec s'impliquera particulièrement dans l'animation du site Xavier-Arnoz où l'incubateur et les plateaux techniques de recherche et transfert de technologie seront opérationnels.

B - Budgets Prévisionnels 2004-2006

Charges prévisionnelles T.T.C. par action et par nature	2004	2005	2006
Création et développement d'entreprises			
- rémunérations et charges liées	211 000	215 000	231 000
- frais de promotion communication	5 000	5 000	5 000
- frais d'études techniques et économiques	5 000	5 000	5 000
- frais de gestion	53 895	55 000	55 000
- investissements	3 000	4 000	4 000
Actions d'animation et communication			
- rémunération et charges liées	85 400	99 400	120 400
- frais de promotion communication	14 000	14 000	14 000
- honoraires	10 000	10 000	10 000
- frais de gestion	21 813	25 000	30 000
- investissements	3 000	3 000	3 000
Infrastructures (incubateur, pépinière)			
- rémunérations et charges liées	33 600	35 600	38 600
- frais de communication	1 000	1 000	1 000
- frais de gestion	8 582	10 000	10 000
- investissements	3 000	3 000	3 000
TOTAL	458 290	485 000	530 000

Recettes prévisionnelles T.T.C	2004	2005	2006
Ville de Pessac	40 000		
Ville de Talence	10 670	Répartition à préciser	Répartition à préciser
Ville de Gradignan	7 620		
Conseil Général de Gironde	60 000		
Conseil Régional d'Aquitaine	100 000		
	218 290	240 000	255 000
Communauté Urbaine de Bordeaux	100 000	110 000	140 000
FEDER – Objectif 2	100 000	85 000	85 000
Autres ressources	40 000	50 000	50 000
TOTAL	458 290	485 000	530 000

Aussi, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- APPROUVER le plan d'actions pluriannuel 2004-2005-2006 des associations Bordeaux Technowest et Bordeaux Unitec,

- DECIDER à titre de participation au financement des actions qu'elles mèneront en 2004, conformément à l'esquisse financière arrêtée dans le plan d'actions de la Nouvelle Politique Economique de la CUB adopté par le Bureau de la Communauté en juin 2003 :

 - l'attribution d'une subvention d'un montant de 85 000 € au bénéfice de l'association Bordeaux-Technowest,

 - l'attribution d'une subvention d'un montant de 85 000 € au bénéfice de l'association Bordeaux-Unitec,

- AUTORISER Monsieur le Président à signer les conventions pluriannuelles 2004-2006 à intervenir avec chacune d'entre elles, en vue de fixer, notamment, les modalités de versement des subventions communautaires qui leur sont attribuées.

Les dépenses correspondantes seront inscrites au chapitre 65, article 6574, sous fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 février 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. MICHEL MERCIER

